



# ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil d'établissement

*Mercredi le 20 mars 2024 à 19 h à la bibliothèque de l'école Saint-Mathieu*

Heure	Points	Doc.	Fiche
19 h 00	<b>1. Ouverture</b>		
	1.1. Ouverture de la séance		
	1.2. Adoption de l'ordre du jour du 20 mars 2024	X	
	1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 31 janvier 2024	X	
	<b>2. Interventions du public</b>		
19 h 15	<b>3. Affaires pour décision et discussion</b>		
	3.1. Grilles-matières 2024-2025	X	15
	3.2. Règles relatives aux contributions financières payées par les parents 2024-2025	X	8
	3.3. Consultations sur les critères généraux de sélection de la direction d'établissement	X	11
	3.4. Reconnaissance de l'engagement parental	X	
20 h 10	<b>4. Présentation sans prise de décision</b>		
	4.1. Suivi du budget 2023-2024 de l'école	X	23
20 h 25	<b>5. Rapports</b>		
	5.1. Rapport de la présidence		
	5.2. Rapport de la direction et des membres du personnel		
	5.3. Rapport du représentant au comité de parents	X	
	5.4. Rapport de l'OPP et de la fondation		
20 h 50	<b>6. Autres sujets</b>		
	6.1. Questions et demandes des membres du CÉ		
21 h 00	<b>7. Fermeture</b>		
	7.1. Date de la prochaine rencontre – 1 <sup>er</sup> mai 2024		
	7.2. Levée de la séance		

Heure approximative

Sébastien Pomerleau, président du conseil d'établissement

Mélissa Matte, directrice